



Assemblée générale

Distr. générale
24 juin 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 100 e) de la liste préliminaire*
Examen et application du Document de clôture
de la douzième session extraordinaire
de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.

Au cours de la période considérée, le Centre régional a œuvré en faveur de l'universalisation et de l'application des instruments multilatéraux relatifs au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements au niveau régional, en menant des actions de sensibilisation et en encourageant le dialogue entre les États Membres de la région Asie-Pacifique. Dans le cadre des préparatifs de la huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, il a organisé une formation virtuelle à l'intention des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est afin de renforcer leurs capacités de rédaction et de communication des rapports nationaux. Pour résoudre les problèmes liés à la maîtrise des armes de petit calibre et à la prévention du trafic, de la détention illégale et du détournement de ce type d'armes, il a également mis en œuvre un projet visant à établir et à maintenir des zones sans armes à feu, dans le cadre duquel des activités ont été menées pour développer et renforcer les capacités des États d'Asie et du Pacifique.

Le Centre régional a poursuivi l'exécution d'un projet, financé par l'Union européenne, destiné à soutenir des politiques, des programmes et des mesures intégrant la dimension de genre dans la lutte contre le trafic et le détournement d'armes légères et de petit calibre, et a mis en place des activités de renforcement des capacités, une assistance technique et une aide juridique à l'intention des autorités

* [A/77/50](#).



nationales et des principales parties prenantes afin qu'elles intègrent les considérations de genre dans les programmes et les politiques de maîtrise des armes de petit calibre.

Au cours de la période considérée, le Centre régional a encouragé le dialogue et l'adoption de mesures de confiance dans la région, dans le cadre des activités mises en œuvre à titre individuel ou en coopération avec d'autres parties prenantes. En partenariat avec le laboratoire d'idées français Fondation pour la recherche stratégique, il a organisé un webinaire sous-régional sur le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, au cours duquel ont été traitées les préoccupations relatives à la prolifération des vecteurs et la nécessité de promouvoir le régime mondial de non-prolifération au moyen de diverses mesures de confiance. Il a également continué à apporter son soutien dans le cadre de l'organisation de la vingtième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération et contribué à faciliter un dialogue régional sur la revitalisation de la diplomatie multilatérale dans les régimes de désarmement et de non-prolifération.

Le Centre régional a également coopéré avec d'autres parties prenantes, en mettant l'accent sur la prise en compte des considérations de genre et sur la mobilisation des jeunes en faveur du désarmement et de la maîtrise des armements. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Centre s'est associé au Réseau international d'action contre les armes légères pour organiser un webinaire et inaugurer une publication conjointe sur l'étude des moyens à disposition pour améliorer la maîtrise des armes de petit calibre dans la région en tenant compte des questions de genre, dans le contexte de l'exacerbation des violences fondées sur le genre pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il s'est impliqué dans plusieurs webinaires animés par des organisations de la société civile en donnant des conférences sur l'incidence des conflits armés et de la sécurité humaine sur les femmes, sur l'importance de la prise en compte des questions de genre dans les actions menées en faveur du désarmement et de la maîtrise des armements, et sur le lien entre le désarmement et les objectifs de développement durable. Il a également entretenu le dialogue avec les universités de la région pour améliorer les activités de sensibilisation et d'éducation au désarmement destinées aux jeunes.

Le Centre régional dépend uniquement des contributions financières volontaires pour mettre en œuvre son programme d'activités. Le Secrétaire général tient à cet égard à exprimer sa gratitude aux États Membres, et en particulier au Népal, État hôte, ainsi qu'aux autres partenaires qui ont soutenu les activités et programmes du Centre par une aide financière et en nature. Il invite les pays de la région ou d'ailleurs à verser des contributions volontaires au Centre afin qu'il puisse poursuivre ses activités et s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale.

I. Introduction

1. Aux termes de la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique est chargé de fournir aux États Membres d'Asie et du Pacifique, sur leur demande, un appui fonctionnel pour les efforts et les activités qu'ils conviennent d'un commun accord de déployer en vue de mener une action de paix et de désarmement par une utilisation judicieuse des ressources disponibles.
2. Dans sa résolution 76/59, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'elle soutenait fermement le rôle que jouait le Centre dans la promotion des activités menées par l'Organisation des Nations Unies à l'échelon régional pour renforcer la paix, la stabilité et la sécurité de ses États Membres. Elle a également exprimé sa gratitude au Gouvernement du pays hôte, le Népal, pour sa coopération et son appui financier. Elle a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-septième session, un rapport sur l'application de la résolution.
3. Le présent rapport, qui fait suite à la demande susmentionnée, porte sur les activités menées par le Centre régional du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. On trouvera en annexe un état financier du fonds d'affectation spéciale du Centre pour 2021.

II. Activités du Centre régional

4. Durant la période considérée, le Centre régional a continué de contribuer à la sécurité internationale et régionale dans le cadre des activités relatives aux programmes portant sur les domaines suivants : promotion de l'application des instruments internationaux relatifs au désarmement, à la non-prolifération et à la maîtrise des armements, notamment par une aide au renforcement des capacités des États Membres de la région et la fourniture, à leur demande, d'un appui technique et juridique ; renforcement du dialogue et de la confiance en ce qui concerne les questions de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération ; initiatives de communication et de sensibilisation. Bien que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) se soit poursuivie, certaines réunions et manifestations ont repris en présentiel lorsque cela était jugé sûr, mais le Centre a maintenu ses modalités de travail en ligne et mené ses activités de manière virtuelle.

A. Promotion de l'application des instruments internationaux relatifs à la maîtrise des armements, au désarmement et à la non-prolifération

1. Non-prolifération des armes de destruction massive

5. Le Centre régional, en collaboration avec le laboratoire d'idées français Fondation pour la recherche stratégique et avec le soutien financier de l'Union européenne, a organisé les 5 et 6 avril 2022 un webinaire sous-régional sur le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, l'objectif étant d'en promouvoir l'universalisation. Lors du webinaire, qui portait sur les principaux avantages à souscrire au Code et les principales obligations qui en découlaient, ainsi que sur la question de la dissémination des vecteurs d'armes de destruction massive, et visait à promouvoir la conquête de l'espace extra-atmosphérique, les participants ont eu un aperçu des tendances actuelles dans le domaine de la prolifération des missiles balistiques dans la région Asie-Pacifique. Des responsables gouvernementaux représentant des États ayant souscrit ou non au Code, ont exposé

les vues de leur pays sur le Code et sur la question de la prolifération des missiles balistiques.

6. En partenariat avec le Gouvernement de la République de Corée, le Bureau des affaires de désarmement a organisé à Séoul les 11 et 12 novembre 2021 la vingtième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération, sur le thème « Désarmement et non-prolifération : 20 ans d'avancées et d'aspirations futures ». Le Centre régional a apporté un appui technique et administratif à la Conférence, permettant aux représentants des États Membres, aux organisations intergouvernementales, aux laboratoires d'idées et aux autres parties prenantes d'examiner les principales difficultés propres à la diplomatie du désarmement multilatéral et de la non-prolifération, y compris entre autres s'agissant du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et de se pencher sur les questions préoccupant la région de l'Asie et du Pacifique.

2. Armes classiques

7. Au cours de la période considérée, le Centre régional a poursuivi la mise en œuvre du projet mondial financé par l'Union européenne en vue de favoriser l'adoption de stratégies, programmes et mesures de lutte contre le trafic et le détournement d'armes légères et de petit calibre tenant compte des questions de genre dans la région. Dans le cadre de ce projet, il a organisé une série d'activités de formation sur l'intégration des questions de genre et la maîtrise des armes de petit calibre, en combinant les formats virtuel, hybride et en présentiel, lesquelles ont été suivies par 177 fonctionnaires, parlementaires et représentants de la société civile, dont 82 femmes, provenant de 6 pays différents, à savoir le Cambodge (du 9 au 19 juillet 2021), la République démocratique populaire lao (du 14 au 16 juillet 2021), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (du 23 septembre au 1^{er} octobre 2021), le Népal (du 6 au 8 avril 2022), le Timor-Leste (du 10 au 12 mai 2022) et le Bangladesh (du 21 au 23 juin 2022). La formation était structurée en cinq points principaux : a) une introduction au genre et à la maîtrise des armes de petit calibre et à l'utilité de la collecte de données ventilées ; b) la convergence des programmes d'action en matière de maîtrise des armements, des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et d'autres instruments ; c) la prise en compte des questions de genre dans la maîtrise des armes de petit calibre tout au long de leur cycle de vie ; d) le rôle de la maîtrise des armements dans l'élimination de la violence fondée sur le genre ; e) l'importance de la participation de multiples parties prenantes pour une approche intégrée de la maîtrise des armes de petit calibre. Dans les six pays, les séances de formation ont été suivies ou précédées d'activités pratiques adaptées au pays concerné, l'accent étant mis sur les approches orientées vers l'action et l'appropriation du programme par le pays.

8. Au Népal, les 24 et 25 novembre 2021, le Centre régional s'est associé à une organisation locale de la société civile, Women for Peace and Democracy Nepal, pour organiser un atelier national visant à promouvoir le Traité sur le commerce des armes et à encourager l'adhésion du pays au Traité. Cet atelier a servi de point de départ à la formation sur le genre et la maîtrise des armes de petit calibre mise en place ultérieurement. Au Cambodge et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Centre a procédé à une analyse des cadres juridiques et politiques de chacun des deux pays sur la maîtrise des armes de petit calibre, à partir des séries de recommandations nationales issues des activités de formation, en vue d'évaluer la prise en compte par ces pays des questions de genre, et leur conformité aux instruments mondiaux. Un rapport d'évaluation a été soumis au Gouvernement papouan-néo-guinéen en avril 2022 et au Gouvernement cambodgien en mai 2022. En République démocratique populaire lao, au Timor-Leste et au Bangladesh, les activités de suivi ont consisté en des ateliers nationaux répondant aux besoins recensés lors de la formation. Un atelier de

consultation nationale a eu lieu à Vang Vieng, en République démocratique populaire lao les 10 et 11 mars, au cours duquel le Centre a examiné les plans d'action nationaux existants pour ce pays afin de déterminer des points d'ancrage pour la mise en place d'un dispositif de maîtrise des armes de petit calibre tenant compte des questions de genre. Un atelier a eu lieu à Dili le 16 mai sur le thème de la mise en place d'un mécanisme de coordination nationale et d'un plan d'action pour la maîtrise des armes légères et de petit calibre au Timor-Leste. Une formation a été organisée à Dacca sur le thème du genre et de la maîtrise des armes de petit calibre au Bangladesh et s'est terminée par une session sur l'élaboration d'un plan d'action national. En vue de mettre en œuvre le projet et d'en atteindre les objectifs, le Centre régional a également traduit les instruments clés et les directives techniques dans les langues nationales. Par exemple, quelques modules du Recueil de modules sur le contrôle des armes légères, notamment les modules sur le genre, la jeunesse et la coordination nationale et la mise en œuvre des dispositifs de maîtrise des armes légères et de petit calibre, ont été traduits en lao et en népalais, et le Traité sur le commerce des armes et sa boîte à outils pour sa mise en œuvre ont été traduits en népalais.

9. Le Centre régional a organisé un webinaire les 8 et 9 juin pour accompagner la création et le maintien de zones sans armes en Asie et dans le Pacifique. Le webinaire a permis aux représentants de services nationaux de police et de justice, d'autorités locales et d'organisations de la société civile de mieux comprendre les effets positifs que les espaces publics où l'usage des armes à feu est restreint ont sur la sûreté et la sécurité des populations. Le webinaire a permis aux représentants d'obtenir des conseils pratiques, des connaissances et des compétences sur l'élaboration et l'application de mesures visant à prévenir et à réduire les cas de la violence armée, l'objectif étant de promouvoir la sûreté publique tout en envisageant des approches tenant compte des questions de genre. Dans le cadre du webinaire, les participants ont suivi un programme éducatif en ligne à leur propre rythme sur les difficultés, les possibilités et la faisabilité de la mise en place de zones sans armes à feu à l'échelle des collectivités, illustré par des exemples régionaux.

10. Le Centre régional a continué de se concerter avec les parlementaires et représentants de la société civile de la région afin de relancer le débat en faveur de stratégies de réduction de la violence armée tenant compte des questions de genre et de la nécessité d'une participation des femmes sur un pied d'égalité dans ce domaine dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Le 9 mars, il a organisé un webinaire sur l'importance d'envisager les questions de la violence armée et du trafic d'armes de petit calibre dans une perspective tenant compte des questions de genre dans la région Asie-Pacifique, en partenariat avec le Réseau international d'action contre les armes légères. Le webinaire a rassemblé des experts de la maîtrise des armes légères et de petit calibre, des parlementaires, des représentants de la société civile et des rescapés de la violence armée pour discuter des difficultés et des possibilités liées à la lutte contre les armes légères et de petit calibre illicites et leur détournement. Il a également servi à promouvoir un document d'information établi conjointement par le Centre et le Réseau international d'action contre les armes légères. Intitulé « Reinforcing gender-responsive small arms control in the wake of the COVID-19 pandemic in Asia and the Pacific » (Redynamiser les efforts de maîtrise des armes de petit calibre tenant compte des questions de genre dans le sillage de la pandémie de COVID-19 en Asie et dans la Pacifique), le document porte sur l'intérêt de tenir compte des questions de genre dans les efforts de maîtrise des armes de petit calibre face à la crise sanitaire et à ses conséquences sociales et ses incidences sur la sécurité.

11. Le 20 mai, en préparation de la huitième Réunion biennale des États, le Centre régional a organisé la deuxième édition de sa formation virtuelle consacrée à l'élaboration et à la communication en ligne des rapports nationaux sur la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce

illicite des armes légères sous tous ses aspects et de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites. La formation a été suivie par 40 participants, issus de 9 pays, à savoir le Bangladesh, le Cambodge, les Fidji, les Maldives, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République démocratique populaire lao, Sri Lanka et la Thaïlande.

B. Partenariats, communication et sensibilisation

12. Le Centre régional a poursuivi sa collaboration avec la société civile dans le cadre de divers processus régionaux et nationaux visant à mieux faire comprendre l'imbrication des questions de genre avec la paix et le désarmement. Le 23 septembre 2021 et le 24 février 2022, il a apporté sa contribution à la série de conférences sur la paix et le genre organisée par deux organisations de la société civile basées en Inde, The Prajnya Trust et Sansristi, en donnant une conférence sur le genre et le désarmement à des étudiants de niveau universitaire. Les questions abordées à la conférence étaient : l'incidence des conflits armés et de la sécurité humaine sur les questions de genre, l'influence des normes de genre dans le domaine professionnel du désarmement et de la maîtrise des armements, et les efforts internationaux de lutte contre les menaces représentées par une variété d'armements, allant des armes de petit calibre aux armes de destruction massive, compte tenu des questions de genre.

13. Le 18 septembre 2021, le Centre régional figurait parmi les intervenants du webinaire sur le désarmement et les objectifs de développement durable organisé par la Jeune championne vietnamienne du désarmement et la Wars' Aftermath Initiative. Le webinaire a permis à divers représentants du Bureau des affaires de désarmement d'entrer en contact avec des jeunes d'Asie et du Pacifique intéressés par les problématiques du désarmement et du développement. Le Centre a apporté sa contribution en faisant une présentation visant à illustrer le lien entre les initiatives de désarmement et la réalisation des objectifs de développement durable.

14. Le 5 octobre, le Centre régional a fait une présentation à l'intention étudiants de l'Université de commerce extérieur du Viet Nam sur le thème de la sécurité et du désarmement dans la région Asie-Pacifique. Plus de 500 étudiants ont suivi la présentation, qui comprenait un exposé et une discussion sur les principaux domaines thématiques du programme de désarmement du Secrétaire général intitulé « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », appliqué au contexte régional.

15. Le Centre régional a participé, aux côtés d'un groupe d'experts, à un webinaire sur la mobilisation, l'éducation et le renforcement des moyens d'action des dirigeants de demain en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, organisé par le Bureau des affaires de désarmement dans le cadre de l'initiative Les jeunes pour le désarmement (#Youth4Disarmament) le 20 avril 2022. Il a contribué à ce webinaire en faisant une présentation sur les effets des essais et de l'utilisation des armes nucléaires sur les objectifs de développement durable, notamment les objectifs 14 et 15.

16. Dans le cadre d'un projet mené par la World Federation of United Nations Associations, le Centre régional a donné des conférences en présentiel à l'Université Hanyang, en République de Corée, le 13 novembre 2021. Les conférences, qui ont rassemblé 100 participants, portaient sur le lien entre le désarmement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur l'innovation responsable.

C. Activités futures

17. Le Centre régional continuera d'épauler les États Membres de la région qui en font la demande, de contribuer à leurs initiatives nationales et régionales de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, ainsi que de promouvoir le dialogue et la confiance et l'éducation à la paix et au désarmement. Il maintiendra le cap fixé par son mandat, en tenant compte du Programme de désarmement du Secrétaire général. Il continuera de fournir une aide concrète au renforcement des capacités nationales pour concourir à la mise en œuvre effective du Programme d'action en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects ; à la création et au maintien de zones sans armes ; à la promotion de l'éducation, en particulier des jeunes, en matière de désarmement et de non-prolifération ; à la réalisation des objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur la réduction des flux d'armes illicites et de la violence liée aux armes à feu, ainsi que sur les moyens permettant aux femmes de prendre part à la prise de décisions concernant la maîtrise des armements et le désarmement et de jouer un rôle moteur dans ce domaine.

III. Situation financière, effectifs et administration

A. Situation financière

18. Le Centre régional a été créé en application de la résolution [42/39](#) D de l'Assemblée générale, son fonctionnement devant être financé par les ressources existantes et des contributions volontaires. En 2021, les contributions volontaires des États Membres au fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional se sont élevées à 67 378 dollars. On trouvera en annexe au présent rapport un état financier du fonds d'affectation spéciale pour 2021. Le Secrétaire général engage les États Membres à envisager d'apporter des contributions financières et en nature au Centre.

19. Le Secrétaire général remercie le Gouvernement népalais du soutien financier et politique qu'il apporte de longue date au Centre régional, en sa qualité de pays hôte. Il exprime sa gratitude aux États Membres et aux organisations non gouvernementales – le Népal, la Suède, la Thaïlande, la République de Corée, et Rissho Kosei-Kai (Japon) –, qui ont apporté des contributions financières et en nature aux activités du Centre.

20. Le Secrétaire général sait également gré à l'Union européenne et au Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements des contributions financières qu'ils ont versées au Bureau des affaires de désarmement et qui ont permis au Centre régional de mener à bien ses activités de projet.

21. Le Secrétaire général estime que les contributions financières et en nature que les États d'Asie et du Pacifique ont apportées au Centre régional témoignent clairement de la valeur que les États Membres attribuent à l'expertise et à l'assistance technique de celui-ci, et il continue de ce fait d'encourager les États de la région à apporter de telles contributions.

22. Le Secrétaire général tient à remercier tous les États Membres et les partenaires des contributions et de l'aide généreuses qu'ils ont apportées au Centre et les encourage à poursuivre leurs efforts en ce sens afin que le Centre puisse continuer de prêter une assistance technique et d'aider au renforcement des capacités des États Membres de la région qui en font la demande, conformément à son mandat. Ces contributions financières et en nature demeurent essentielles à la viabilité des

opérations du Centre et des activités et programmes principaux qu'il met en œuvre au bénéfice de l'Asie et du Pacifique.

B. Effectifs

23. Le budget ordinaire de l'ONU sert à financer les postes d'un(e) spécialiste des questions politiques (hors classe) et directeur(trice) du Centre régional (P-5), d'un(e) spécialiste des questions politiques (P-3) et d'un(e) agent(e) des services généraux [G-7, agent(e) local(e)].

24. Le Secrétaire général remercie le Népal, pays hôte, d'avoir financé deux autres postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan local dans le cadre de sa contribution annuelle. Le Secrétaire général encourage également les États Membres à soutenir le Centre régional en lui fournissant du personnel à titre gracieux.

IV. Conclusion

25. Au cours de la période considérée, le Centre régional a mis en œuvre plusieurs initiatives et programmes de maîtrise des armements et de désarmement, dont certains ont eu lieu en présentiel. Il a également poursuivi son partenariat avec les États Membres et d'autres parties prenantes en participant à leurs activités en Asie et dans le Pacifique.

26. Le Centre régional a organisé des activités d'information et de sensibilisation et coopéré activement avec des partenaires établis dans la région. Les efforts qu'il déploie pour que les États de la région soient mieux à même de maîtriser les armes classiques et pour empêcher toute prolifération des armes de destruction massive à destination d'acteurs non étatiques n'ont rien perdu de leur actualité.

27. Le Centre régional a étendu le champ de ses activités afin d'y englober l'éducation en matière de désarmement, ainsi que la promotion de la participation pleine et effective des femmes et des jeunes à la prise de décisions en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, dans le cadre de l'action menée par l'ONU pour continuer de promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement dans la région et dans le reste du monde.

28. Au cours de la période considérée, le Centre régional a accordé une attention et une place particulières aux synergies entre des questions transversales telles que la promotion de l'égalité des genres et l'avancement des femmes dans les processus de décision relatifs à la maîtrise des armements ; l'aide à l'élaboration de plans d'action nationaux devant permettre aux États Membres d'agir plus efficacement afin de réduire les flux d'armes illicites et la violence liée aux armes à feu ; le renforcement du rôle de l'éducation dans le domaine du désarmement, l'accent étant mis sur les jeunes.

29. Le Secrétaire général invite les États Membres et les autres donateurs à fournir au Centre régional l'aide financière et l'aide en nature dont il a besoin pour continuer de s'acquitter efficacement de son mandat afin de répondre aux besoins des États Membres d'Asie et du Pacifique dans les domaines de la paix, de la sécurité et du désarmement, dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 4, 5 et 16, qui consistent respectivement à promouvoir l'éducation, à parvenir à l'égalité des genres et à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous, et conformément au nouveau programme de désarmement du Secrétaire général intitulé « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement ».

Annexe

Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique : état des résultats financiers pour 2021

(En dollars des États-Unis)

Excédent cumulé au 1^{er} janvier 2021	1 165 158
Produits	
Contributions volontaires ^a	67 378
Produits divers	692
Produits des placements	116
Montant total des produits	67 954
À déduire : Charges et remboursements	
Frais généraux de fonctionnement	205 128
Remboursements	
Total des charges et remboursements	205 128
Excédent/déficit sur l'année 2021	137 174
Excédent/déficit cumulé au 31 décembre 2021	1 027 984

^a Contributions volontaires : Suède, 35 360 dollars ; République de Corée, 29 018 dollars ; Thaïlande, 3 000 dollars.